

Finale Nationale des Epreuves Meutes dans la voie du Sanglier
AFACCC 83 - Montferrat
Mars 2007

Les 23, 24 et 25 mars 2007, s'est déroulée à MONTFERRAT (83) la finale nationale des meutes dans la voie du sanglier. MONTFERRAT, village typique du Var et de la Haute Dracénie, situé entre DRAGUIGNAN et les gorges du VERDON, à 480 m d'altitude.

Tout au long de ces trois jours Alain, ZACCHEI et toute son équipe ont su nous montrer toute la solidarité existante du monde de la chasse, et bien sûr, du chien courant dans cette région et ce département.

Les chiens restant sur place plusieurs jours étaient installés dans des box spacieux et abrités.

Les concurrents, juges, spectateurs et supporters étaient hébergés dans les gîtes et hôtels de la région. Côté restauration, Gilles et Martine, tenanciers de La Bastide des Moines, et tout leur personnel, nous ont accueilli avec beaucoup de gentillesse et ont su nous régaler dans le cadre unique de cette demeure.

Les sociétés de chasse de Montferrat, Callas, Ampus, Bargemon, Chateaudouble, Draguignan et Clapiers, offraient une superficie totale de 30.538 ha, ce qui a permis à chaque meute d'évoluer sur une superficie de 5000 ha environ.

Durant ces trois jours, la voie n'a pas été très favorable puisque nous avons eu des conditions météorologiques changeantes : soleil, pluie, un peu de neige, du vent et chute brutale de température en quelques heures (13 heures 30 : 14, 5°C - 15 heures 3°C).

Les meutes ont chassé dans un décor grandiose, composé d'un biotope très dense, accidenté, où se mêlaient les senteurs de la terre, des cailloux et des plantes odorantes méridionales.

Le jury était composé de :

- Marc DUDOGNON (dépt 79) juge 2^{ème} degré, Président du jury
- Bernard BANDERIER, (dépt 39) juge 2^{ème} degré.
- Pascal GRAS (dépt 11) juge 2^{ème} degré.
- Pierre BOURBONNAIS (dépt 18) juge 2^{ème} degré.
- Stéphane EXPERT (dépt 11) juge 1^{er} degré.
- Julien BOGOT (dépt 01) juge 1^{er} degré.
- Armand PONTAGNIER (dépt 01) juge 1^{er} degré.
- Jacques SARY n'a pu venir officier parmi nous, retenu par un problème familial important.

Je ne ferai pas l'éloge du travail des juges mais sachez qu'avec leur sérieux et leur disponibilité sur le terrain (avec l'aide des guides locaux), cela nous a permis un suivi efficace de l'évolution de chaque meute, permettant de rédiger en toute harmonie le compte-rendu de chacune d'elles.

Cette finale, très bien réussie, s'est déroulée dans une excellente ambiance FACCC, merci à tous.

Bien que personne ne s'en soit aperçu, cette finale qui s'annonçait comme une réussite pour l'AFACCC, a été entachée par la faute d'un responsable départemental FACCC qui, par sa négligence ou méconnaissance du règlement des épreuves

meute FACCC a privé deux de ses adhérents de participer à cette finale et m'a contraint à éliminer une meute ayant fini première ex-aequo.

De ce fait, l'équipe qui a accédé à la troisième place a elle aussi été privée d'une partie des réjouissances.

Depuis que j'ai été élu président de la commission des épreuves, j'ai toujours eu la même ligne de conduite concernant l'application du règlement de ces épreuves vis-à-vis de la ou de l'adhérent et de son appartenance au département qu'elle qu'il soit.

Je n'ai pas pour habitude de faire du copinage lors de l'application du règlement de nos épreuves. Mon travail est de permettre à chacun d'entre vous de participer à nos épreuves en toute sérénité et équité. Si certains adhérents ou responsables de notre fédération n'ont pas compris que nous n'arriverons à rien sans rigueur, nous ne serons pas crédibles aux yeux des autres instances cynégétiques.

Ces faits, vont nous amener dans l'avenir, à une plus grande vigilance lors de la qualification des concurrents et à renforcer notre règlement.

Bien que non responsable de ces fautes mais arbitre en la matière et bien je ne sois pas tenu de le faire mais par solidarité avec ces concurrents et adhérents malheureux, dont je connais leur attachement et leur fidélité à notre fédération, je leur apporte toute ma compassion et leur présente mes regrets, mais je ne pouvais faire autrement.

Je pense que nous aurons l'occasion de revenir sur ces faits au cours de notre assemblée générale qui se tiendra à ST. GELY.

CLASSEMENT DES MEUTES

1^{er} : M. BOGEY, Philippe (74)

Dimanche 25 mars 2007, 15H50.

Au découplé, 8 chiens d'Artois, très bien typés.

Présentation correcte des conducteurs.

Dès le découplé, les chiens se récrient et entament un rapprocher. Ce lot rapproche bruyamment et il se produit un lancer. Le sanglier passe devant un juge, 7 chiens chassent vivement et un ferme se produit durant 2 minutes. La chasse repart et 3 jeunes chiens cessent de chasser momentanément, 2 recollent au lot de chasse.

Les chiens chassent leur animal en direction de la « Chapelle » où le sanglier tente de faire un change devant un juge. 5 chiens chasseront ce sanglier jusqu'à la fin du temps imparti.

Durant cette prestation, nous observerons plusieurs chasses pour le reste du lot.

Conduite de la meute avec sagesse et sportivité.

2^{ème} : M. PERIS, Jean-Louis (09)

Samedi 24 mars 2007, 16H50.

Bonne présentation des conducteurs.

Au découplé, 8 chiens de type griffons bleus et un tricolore sont mis à la brisée.

Ce lot, très criant emmènera une voie pendant un long moment mais n'aboutira pas.

Des voies nombreuses provoquent la connaissance des chiens qui se récrient fortement et fréquemment.

Après la traversée d'une route, un lancer bruyant se produit. A 18H12, un sanglier sera vu par un juge au saut d'un chemin. Il s'en suit une menée sonore et la meute va rapidement s'étirée.

Les quatre chiens de tête seront arrêtés au saut d'une piste. Ils seront suivis par 3 autres chiens repris à leur tour 10 minutes après.

Lot très bien conduit par les piqueux, soucieux d'être aux chiens et très heureux d'avoir fait la connaissance avec la salsepareille (plante grimpante ressemblant au liseron mais armée d'épines tranchantes comme des rasoirs).

3ème : BOINEAU, Patrick (09)

Samedi 24 mars 2007, 08H10.

Bonne présentation des conducteurs.

Dès le découplé, 8 chiens de type griffons bleus se récrient et rapprochent. 1 chien prend rapidement du retard. Le lot est bien appliqué et le rapproché est sonore.

Les chiens prennent la direction de la barre rocheuse et explorent le travers. 7 chiens plongent en direction du deuxième vallon en direction de la rivière où le lot se divise.

4 chiens remontent à la piste tandis qu'un sanglier, chassé par un chien est aperçu par un juge.

Les 4 chiens prennent la voie d'un autre sanglier et redescendent dans le lit de la rivière. Ces 4 chiens sont rejoints par 2 autres et chassent un sanglier qui se fait lapiner dans des brandes et genêts. Ces 6 chiens chasseront jusqu'à la fin du temps imparti. Le sanglier sera vu par un juge devant ce lot.

Lot conduit avec sagesse et vélocité.